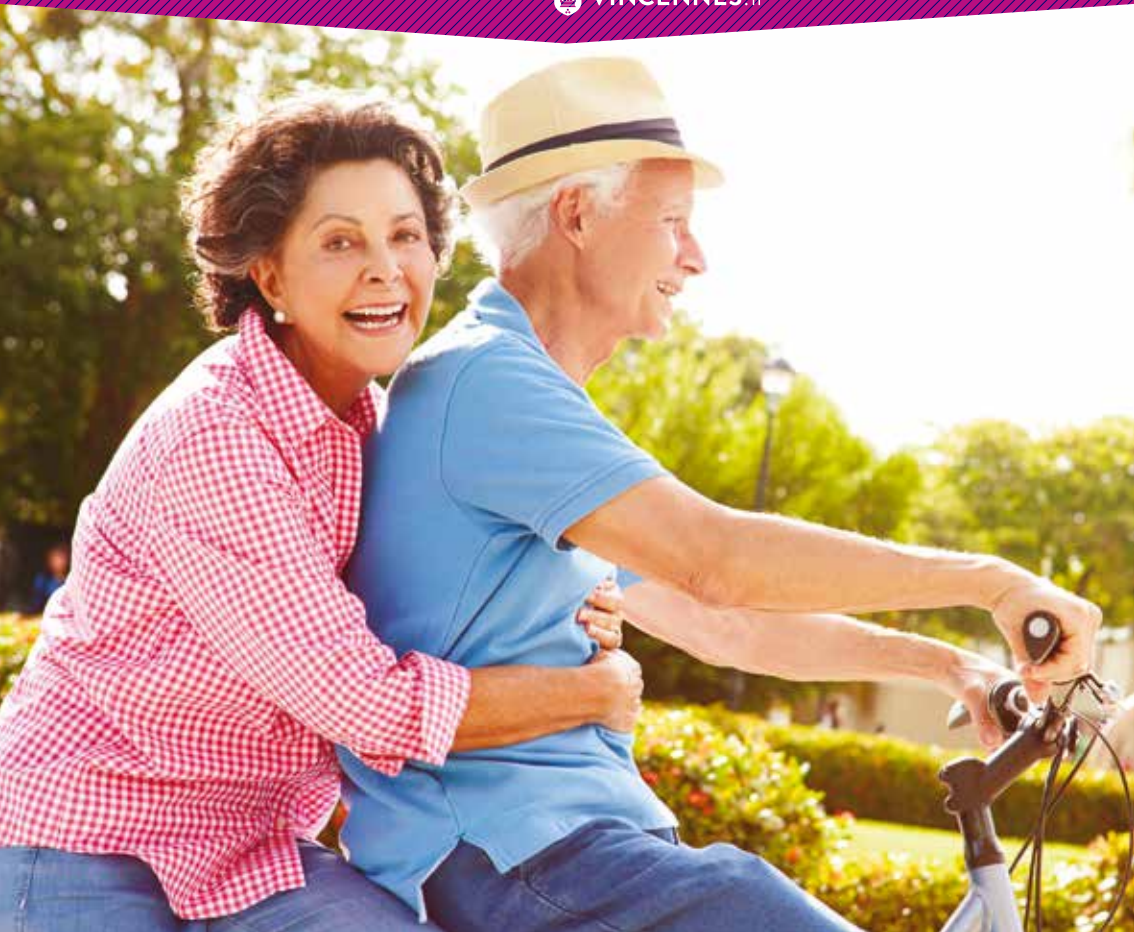


Guide des
SENIORS



VINCENNES.fr





Qui ?

livre des repas de qualité à domicile

des menus classiques ou de régime

frais, savoureux et équilibrés, 7 jours sur 7

15,50 € le repas soit 10,45 € après déduction fiscale

APPÉTITS[®] & ASSOCIÉS

www.appetits-associes.fr

Pour commander
01 70 611 960
(prix d'un appel local)*



CNAV
APA





© Claire Chédet - Compt

Vincennes, c'est la ville où il fait bon vivre grâce à un cadre de vie unique et à la qualité et la diversité de ses équipements publics.

Mais Vincennes, c'est surtout une ville chaleureuse, dynamique, authentique où tout le monde doit trouver sa place. C'est pour cela que nous avons fait le choix d'une politique volontariste en direction de nos aînés afin de les divertir mais aussi de les aider à vivre mieux en leur offrant des services efficaces et professionnels.

En effet, convaincue de l'importance de la transmission inter-générationnelle, la municipalité souhaite faire de Vincennes une ville qui leur soit facile et agréable à vivre.

Si nous voulons que Vincennes accroisse son attractivité et son dynamisme nécessaires, nous avons aussi à cœur qu'elle demeure profondément humaine et solidaire.

Afin de les aider à vivre plus facilement leur quotidien, de nombreuses prestations d'aide à la personne sont proposées dans notre commune pour permettre à nos seniors de rester chez eux en toute autonomie.

Tout au long de l'année, loisirs et animations, qui sont des moyens efficaces pour lutter contre l'isolement leur sont également proposés. Pour leur plus grand plaisir sans aucun doute, nous renforcerons cette offre d'animations en les proposant aussi, désormais, pendant les périodes de vacances scolaires.

Toutes les informations pratiques qui peuvent vous être utiles sont recensées dans ce guide qui témoigne de notre intérêt pour votre bien-être dans notre ville, dans votre ville.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Claire Chédet

Maire de Vincennes
Vice-présidente du Territoire
Paris Est Marne & Bois

VOS ÉLUS

**RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT
DES ÉLUS: 01 43 98 65 66**



DOMINIQUE LE BIDEAU

Adjointe au maire chargée des solidarités,
de l'insertion des personnes en situation
de handicap et de la famille
Conseillère départementale
Conseillère territoriale



DIDIER DENHEZ

Adjoint au maire
chargé de la jeunesse et de la santé



CÉLINE MARTIN

Adjointe au maire
chargée des seniors, de la démocratie
locale et de la vie des quartiers



CHRISTIANE COUSTEIX

Conseillère municipale
déléguée aux animations seniors



JEAN-CLAUDE MOTTE

Conseiller municipal
Président du Comité consultatif social



MARIE-NOËLE DUPRÉ

Conseillère municipale
vice-présidente du CCAS



ÉRIC BAUMIÉ

Conseiller municipal chargé du handicap,
Président du Comité consultatif
"Tout Handicap"

LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES

0 805 11 94 00

(appel gratuit depuis un poste fixe)

la ligne des seniors

► N° Vert 0 805 11 94 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

07 ► VIE QUOTIDIENNE

Vos interlocuteurs
Bien s'informer
S'engager
Se faire aider chez soi
La restauration
Les démarches administratives

14 ► LOISIRS

Le programme de la ville
Le conseil des seniors
Les clubs loisirs découvertes

16 ► TRANSPORTS

Transports individuels
Transports accompagnés/collectifs

17 ► SANTÉ

Les médecins généralistes de garde : le Sami
Les pharmacies de garde
Les plans canicule et grand froid
Soins à domicile
Le pôle Santé handicap / Gérontologie

20 ► LOGEMENT

Vivre à son domicile
Vivre en structure d'accueil

23 ► AIDES

Pour vivre chez soi
Pour les transports
Pour vivre en structure d'accueil

27 ► ADRESSES UTILES

28 ► PROFESSIONNELS DE SANTÉ

32 ► INDEX

GUIDE RÉALISÉ PAR LA DIRECTION
DE LA COMMUNICATION ET LA
DIRECTION DE LA VIE SOCIALE
53 BIS, RUE DE FONTENAY
BP 123 - 94 304 VINCENNES CEDEX
RÉGIE PUBLICITAIRE : 01 43 98 65 73
2^e SEMESTRE 2018
CRÉDITS PHOTOS **VILLE DE VINCENNES**,
BROOKLYN STUDIO, **ANNE-CHARLOTTE**
COMPAN, **HUGO LEBRUN**, **THIERRY**
GUILLAUME ET BUILDZER
CRÉATION GRAPHIQUE **BUILDZER**
EXÉCUTION GRAPHIQUE **BUILDZER**
IMPRESSION SUR PAPIER RECYCLÉ
PAR **CHAMPAGNAC**



DÉPUIS 15 ANS
À VOS CÔTÉS



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

DÈS DEMAIN,
VOTRE REPAS
LIVRÉ CHEZ VOUS

- ➔ Vos **repas 7j/7** ou seulement les jours que vous choisissez
- ➔ Les **conseils** d'un(e) diététicien(ne) pour un suivi personnalisé



Aides fiscales sur les prestations
de services à la personne*

[*] La loi de finances n° 2016-1917 du 29/12/2016 prévoit certains avantages, soumis à conditions.



VOTRE AGENCE PRÈS DE CHEZ VOUS

AGENCE VAL-DE-MARNE

62, avenue Marx Dormoy - 94500 Champigny-sur-Marne

01 47 06 87 88

www.les-menus-services.com

© Les Menus Services - photo non contractuelle - exemple de présentation

OFFRE DÉCOUVERTE
UN DÉJEUNER OFFERT
sur présentation de ce coupon

Offre promotionnelle non cumulable, valable une seule fois jusqu'au 31/12/2018 pour une personne de + de 65 ans par foyer et dans la limite de nos disponibilités.



VIE QUOTIDIENNE VOS INTERLOCUTEURS

MAIRIE DE VINCENNES

Du lundi au mercredi
de 8 h 30 à 17 h 45,
le jeudi de 8 h 30 à 19 h 15
(démarches à partir de 12 h),
le vendredi de 8 h 30 à 16 h 45
et le samedi de 8 h 30 à 12 h.
53 bis, rue de Fontenay
94304 Vincennes CEDEX
01 43 98 65 00
animationseniors@vincennes.fr
vincennes.fr 

LE PÔLE SENIORS

Le Pôle seniors de la ville de Vincennes est à votre disposition pour vous informer sur les **activités** organisées et répondre à vos questions au 01 43 98 66 90.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Il promeut une solidarité de proximité pour les personnes isolées, en situation de handicap ou âgées et les familles en difficulté. Il aide dans l'instruction des dossiers d'aides sociales et accompagne les personnes en demande d'aide médicale d'État. Le CCAS dispense également des secours permanents et occasionnels, instruit les demandes d'aides auprès du département et propose des aides financières. 

ESPACE PIERRE-SOUWEINE

Il regroupe en un même lieu :

- ▶ La Direction de la vie sociale : assistants sociaux, pôle santé-handicap, pôle seniors.
- ▶ Le CCAS : accès aux droits (RSA, AME, ect).
- ▶ Le service du logement.
- ▶ Des permanences sociales : CPAM, CRAMIF, ASPE, Vie tranquille-Vilcena, Consultation et information budgétaire, CLCV, France Alzheimer.
- ▶ Les associations Soliha, AVAD, Familles Services Vincennes, Association Générale des Familles et Clubs Loisirs Découvertes.
- ▶ La PMI.
- ▶ Le SAMI.
- ▶ Le CMP Artémisia.

Présidente :
Charlotte Libert-Albanel,
maire de Vincennes
Vice-présidente :
Marie-Noëlle Dupré,
conseillère municipale
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
(16 h 30, le vendredi).
70, rue de Fontenay
01 43 98 66 95

LE SERVICE SOCIAL MUNICIPAL

Les assistants sociaux de la ville accompagnent les personnes ou familles en difficulté. Pour accéder aux aides du CCAS ou de l'épicerie solidaire, vous devez les rencontrer. Pour connaître le travailleur social de votre secteur, contactez l'accueil de l'Espace Pierre-Souweine au 01 43 98 66 95 ou demandez un rendez-vous sur vincennes.fr dans la rubrique Démarches en ligne.



ESPACE AUTONOMIE - 1 CLIC 1

L'espace Autonomie-CLIC1 est un service gratuit proposé par le Conseil Départemental. Il s'adresse aux personnes âgées, à leurs aidants, leur famille, leur entourage, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap adulte. Ses missions :

- ▶ Orientation vers des services appropriés : soins, transports, téléassistance, hébergement, loisirs, vacances.
- ▶ Information sur les dispositifs d'aide à domicile et en établissement, conférences, forums.
- ▶ Accompagnement dans les démarches : conseils personnalisés, aide à la prise de décision, accès aux droits et aux soins.
- ▶ Soutien et échange : groupes de parole, ateliers-débats, conseils théoriques et pratiques.
- ▶ Animation du réseau des structures et professionnels du secteur.
- ▶ Coordination des interventions sociales, médico-sociales et sanitaires.
- ▶ Veille : observatoire local, annuaire des professionnels.

01 55 98 56 98

espace-autonomie-1@valdemarne.fr

BIEN S'INFORMER

MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES : 39 77 (NUMÉRO NATIONAL)

Ce numéro est destiné :

- ▶ Aux personnes âgées et aux personnes handicapées, victimes de maltraitements.
- ▶ Aux témoins de situations de maltraitance, entourage privé et professionnel.
- ▶ Aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.

Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

AUTONOMIE. VALDEMARNE.FR

Site consacré aux personnes âgées et/ou handicapées qui cherchent une aide pour leurs démarches.

LA LIGNE DES SENIORS

Pour tout conseil et renseignement concernant les seniors.

la ligne des seniors
 N° Vert 0805 11 94 00
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

VINCENNES.FR

LES PUBLICATIONS DE LA VILLE

VINCENNES INFO



Il est distribué dans les boîtes aux lettres en début de mois (sauf en août). Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le signaler au 01 43 98 65 73 ou venir le chercher dans les bâtiments municipaux.

GUIDE DE LA VILLE

Véritable annuaire pratique de la ville, il recense toutes les informations municipales.

GUIDE DES ASSOCIATIONS

Il regroupe toutes les associations vincennoises.

ENVIE DE CULTURE À VINCENNES

Elle répertorie l'ensemble des spectacles tout au long de l'année.

LA LETTRE HEBDO

Courrier électronique hebdomadaire sur l'actualité de la ville. Inscriptions sur vincennes.fr.

Une version audio du journal municipal est disponible en CD pour les personnes ayant des difficultés de lecture. Vous pouvez demander à la recevoir gratuitement chez vous en appelant la rédaction au 01 43 98 65 73 ou l'emprunter à la médiathèque.

S'ENGAGER

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS SENIORS

Édité trimestriellement, il répertorie toutes les animations à destination des seniors organisées par la ville : spectacles, thé dansant, karaoké, bal, loto, conférences culturelles, sorties culturelles, activités inter-générationnelles, après-midis jeux, Fête des seniors, conférences, cafés philo, visites, goûters littéraires... Retrouvez l'ensemble de ces informations dans les bâtiments municipaux et sur vincennes.fr.

PAGE FACEBOOK



f Suivez Vincennes sur la page Facebook *Vincennes ma ville* pour vous tenir informés de toutes les actualités en temps réel.

LE CONSEIL DES SENIORS

Il permet aux plus de 60 ans désirant s'impliquer dans la vie de la cité de proposer et mettre en œuvre des projets pour améliorer la qualité de vie à Vincennes. Il est composé de 3 commissions : Culture - loisirs, Développement Durable et Intergénérationnelle.



© Hugo Lebrun

À chaque renouvellement, les personnes souhaitant rejoindre ce conseil sont invitées à transmettre une demande écrite au maire.

conseil-des-seniors@vincennes.fr



VOUS SOUHAITEZ APPORTER UNE AIDE PONCTUELLE À DES SENIORS ET ÊTRE BÉNÉVOLE ?

Assister pour les courses, petits travaux de bricolage, jardinage, portage de livres...

Appelez la ligne des seniors

N° Vert 0805 11 94 00

0805 11 94 00 - 0805 11 94 00



LIKEZ-NOUS, AIMEZ-NOUS, SUIVEZ-NOUS...

@VINCENNESMAVILLE



VINCENNES.fr

SE FAIRE AIDER CHEZ SOI

COMMENT PROCÉDER ?

EMPLOYER QUELQU'UN

Employer directement un salarié, sans passer par une association, est la solution la moins chère. Vous recrutez la personne vous-même et assumez les charges administratives de l'employeur. Vous pouvez alléger considérablement vos tâches en optant pour le chèque emploi service universel (voir rubrique Aides).

PASSER PAR UN SERVICE MANDATAIRE

Pour vous décharger des démarches administratives et de l'embauche tout en restant l'employeur, vous pouvez recourir à un service mandataire. Moyennant finances, il se chargera de trouver un employé compétent, de rédiger le contrat de travail, les bulletins de paie et de remplir les déclarations URSSAF.

RECOURIR À UN PRESTATAIRE DE SERVICES

Il emploie directement un salarié qu'il met à votre disposition. Vous n'avez pas le statut d'employeur et êtes débarrassé de toute tâche administrative. Autre avantage, vous pouvez compter sur une aide, y compris pendant les mois d'été, ou en cas de maladie du salarié titulaire du poste. La formule est plus chère que l'emploi direct.

SERVICE SOCIAL DE VINCENNES

Des assistants sociaux de la ville accompagnent les personnes âgées dans la mise en œuvre des services d'aide à domicile pour favoriser le maintien à domicile.
01 43 98 66 95

LES ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE (MANDATAIRES OU PRESTATAIRES)

Pour tout renseignement concernant les entreprises proposant une aide à domicile, vous pouvez vous adresser à l'Espace Pierre-Souweine.

ALBANE

Aide au lever, à la toilette, à l'habillage, contrôle de la prise des médicaments, compagnie, lecture, promenades, démarches administratives, préparation des repas...

17, rue du Docteur-Lebel
01 48 08 16 97

ASSOCIATION FAMILLE SERVICES VINCENNES

Munie de l'agrément qualité, fonctionnant en mode mandataire, l'association recrute et propose du personnel qualifié et expérimenté.

- ▶ Auxiliaire de vie jour et nuit : aide à la toilette, repas, prise de médicaments, présence.
- ▶ Assistante de vie : ménage, repassage, courses, sortie, compagnie.
- ▶ Bricolage en tous genres.
- ▶ Conciergerie : aide pour les démarches administratives, formation internet.

Réduction d'impôts de 50 % de tous les frais engagés (selon la loi en vigueur).

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
70, rue de Fontenay
01 43 98 67 63 ou 68 04
familleservice@orange.fr



ASSOCIATION PRÉSENCE LOISIRS ACCOMPAGNÉS

Propose des sorties, petits séjours de vacances ainsi qu'une aide lors des courses, démarches administratives ou consultations médicales longues.

44, rue Diderot
06 60 11 09 73
bozon.evelyne@bbox.fr



sauf en fauteuil électrique



ASSOCIATION VINCENNOISE POUR L'AIDE À DOMICILE (AVAD)

Aide à la personne. Maintenir à leur domicile des personnes âgées ou en situation de handicap en proposant :

- ▶ Aide à la toilette.
- ▶ Préparation des repas.
- ▶ Entretien courant du logement et du linge.
- ▶ Courses.
- ▶ Accompagnement aux sorties.

Pas de cotisation, ni frais d'adhésion et de dossier. Intervention 7j/7 en mode prestataire. Conventionnée CNAV. Autorisée par le conseil départemental. Certifiée qualité (AFNOR NFX 50-056 service aux personnes à domicile). Réduction d'impôts de 50 % des prestations effectuées.

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 53 66 32 75

En dehors des heures d'ouverture :
messagerie vocale
associationavad@hotmail.fr



ASSOCIATIONS D'ÉCOUTE ET DE COMPAGNIE

CLUBS LOISIRS DÉCOUVERTES

Accueil dans les clubs de quartier :
Defrance, Fontenay, Laitières,
Vignerons.

Du lundi au vendredi permanences
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

70, rue de Fontenay
01 43 98 67 03 ou 67 04

Accueil des personnes
en situation de handicap.



ÉQUIPE SAINT-VINCENT DE VINCENNES

Visites aux personnes âgées et/ou
isolées ; aide aux familles en difficulté.

Permanences de 17 h à 19 h.
23, rue Céline-Robert
01 43 28 29 77

ORDRE DE MALTE FRANCE

Aide médico-sociale.

01 43 65 78 05 ou 06 07 16 13 82

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL LOUISE DE MARILLAC

Aide morale et matérielle
aux personnes en difficulté,
repas annuel pour personnes isolées.
Visites aux résidents des maisons
de retraite.

Paroisse Notre-Dame de Vincennes
82, rue Raymond-du-Temple
06 87 61 89 03
francois-blanchard@wanadoo.fr



ENTR'AIDES SENIORS

Le Conseil des seniors
a créé le réseau de « **personnes
relais** » à l'écoute des seniors
ayant besoin d'une aide
ponctuelle. Ce réseau permet
de résoudre les petits tracas
de la vie quotidienne (petit
bricolage, aide à la rédaction
de courriers administratifs,
accompagnement
à un rendez-vous, etc.) et
de faciliter la mise en contact
avec les associations
vincennes appropriées
ou les services sociaux
compétents de la ville.
Ces personnes relais,
bénévoles, sont accessibles
par l'intermédiaire de la ligne
des seniors.

la ligne des seniors

► N° Vert 0805 11 94 00

Service gratuit - Service des seniors

LA RESTAURATION

Outre les services dispensés par les aides à domicile, d'autres structures peuvent vous aider en dispensant des repas tout prêts, livrés ou non à domicile.

L'ASSOCIATION CLUBS LOISIRS DÉCOUVERTES

Elle propose des repas variés et équilibrés : petits-déjeuners, déjeuners et dîners. Livraison à domicile réservée aux personnes retraitées ou ayant des difficultés d'autonomie. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources.

Du lundi au vendredi permanences de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
01 43 98 67 08



RÉSIDENCE RENON

Elle offre la possibilité de déjeuner sur place, en réservant 48 h à l'avance.
36, rue Renon
01 43 74 34 80

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

AIDE ADMINISTRATIVE

L'association Secours catholique vous aide à rédiger vos courriers le jeudi de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires).

Maison Notre-Dame
16, rue de Strasbourg
06 08 78 51 67 ou 06 08 42 04 45
Voir aussi rubrique Se faire aider.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Permanences le mardi de 13 h 30 à 16 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h à l'hôtel de ville.

PRISE DE RENDEZ-VOUS
01 43 98 65 00 ou sur vincennes.fr.

IMPÔTS

Permanences en mairie pour aider lors des déclarations de revenus. Dates des permanences dans Vincennes info et sur vincennes.fr ou au 01 43 98 65 00. Accompagnement possibles par les Clubs loisirs découvertes.

RENSEIGNEMENTS
01 43 98 67 03 ou 67 04
ou à l'accueil du Club loisirs découvertes.

NOTAIRES

Permanences le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 18 h à 19 h (sauf en juillet et août et pendant les vacances scolaires) à l'Hôtel de ville.

RENDEZ-VOUS
Accueil de l'hôtel de ville
01 43 98 65 00 ou sur vincennes.fr.

NOTAIRES INFO
Service d'information juridique.
Du lundi au vendredi de 10 h à 13 h.
01 44 82 24 34

PROTECTION JURIDIQUE

Des assistants sociaux de la ville peuvent vous accompagner dans ces démarches.
www.service-public.fr.

VOTE PAR PROCURATION

Vous pouvez vous faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que vous. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Dans le cas où vous ne pourriez pas vous déplacer, un agent de police peut se rendre à votre domicile pour prendre votre procuration (sur présentation d'un certificat médical).

LOISIRS

LE PROGRAMME DE LA VILLE

© Anne-Charlotte Compa

PROMENADE DE PRINTEMPS

Chaque année, au printemps, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise une sortie à la journée. Sur inscription au Centre communal d'action sociale, ouvert à tous à partir de 70 ans et sous conditions de ressources à partir de 65 ans.

VOYAGE EN SEPTEMBRE

Réservé en priorité aux personnes non impossibles, ce voyage emmène un groupe de 40 personnes en France pendant une semaine complète. Le séjour s'accompagne également de sorties, animations... Organisé avec le soutien de l'ANCV.

PÔLE SENIORS DE LA VILLE DE VINCENNES

70, rue de Fontenay
01 43 98 66 90

animationseniors@vincennes.fr

SPECTACLES ET CADEAUX DE NOËL

Chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale organise une distribution de cadeaux après un spectacle (octroyés sur inscription au Centre communal d'action sociale aux personnes de 75 ans et plus et sous conditions de ressources pour les 65-75 ans).

PROGRAMME D'ANIMATIONS



© Thierry Guillaume

Spectacles, thé dansant, karaoké, bal, loto, conférence culturelle, sorties culturelles, activités inter-générationnelles... Toutes ces animations, et d'autres encore, sont listées dans le programme des animations. Retrouvez le programme sur vincennes.fr et dans les bâtiments municipaux.

FÊTE DES SENIORS

Chaque année, la Direction de la vie sociale, les Clubs Loisirs Découvertes, le cinéma Le Vincennes et d'autres services et associations de la ville, mettent en place un festival d'animations, activités, sorties pour les seniors : 3 semaines intensives, à la fin de l'été, toujours lancées par le Bal des seniors.

NOUVEAUTÉ

Un Pass' Seniors, réservé aux seniors vincennois à partir de 65 ans, va être mis en place à compter du 1^{er} octobre.

Il permettra, sur présentation, de bénéficier d'offres commerciales, culturelles et associatives dans différents lieux de Vincennes.

Ce Pass', nominatif, sera délivré pour 1 an, gratuitement, à l'Espace Pierre-Souweine (70, rue de Fontenay).

RENSEIGNEMENTS

01 43 98 66 90

LE CONSEIL DES SENIORS

LES CLUBS LOISIRS DÉCOUVERTES



© Brooklyn Studio

Le conseil des seniors permet de mettre en place des activités variées. Le tricot urbain, la dictée, les concours de peinture, le nettoyage de printemps, le jeu de l'oie ou le livre *Mémoire de la ville* sont autant d'exemples de projets ponctuels mis en place par le conseil des seniors. À ceux-ci peuvent encore s'ajouter ceux proposés tout au long de l'année : l'aide aux devoirs, Entraides seniors, les ateliers intergénérationnels... et ceux en lien avec le développement durable, ainsi que tous les autres à définir et à monter ensemble.



Les Clubs Loisirs et Découvertes proposent tout au long de l'année des activités, des sorties, des rencontres... Leurs services visent à aider et accompagner les seniors dans leurs activités de loisirs et dans leur quotidien. Ainsi, les transports individuels ou collectifs, la restauration à domicile, l'aide par un écrivain public ou la boutique gratuite sont autant de services dont les seniors peuvent bénéficier tout au long de l'année.

**Permanences de 10 h à 12 h
et de 14 h à 16 h du lundi au vendredi.**
70, rue de Fontenay
01 43 98 67 03 / 67 04



TRANSPORTS

TRANSPORTS
INDIVIDUELS

TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS
COLLECTIFS

TAXIS

Station avenue de Nogent
(face à la gare routière).

01 48 08 00 00

SERVICE DE MISE EN RELATION

AUTOMATIQUE AVEC LES TAXIS

DE PARIS ET SA RÉGION

0899 65 75 75

(1,34 €/appel + 0,34 €/min.
à partir d'un poste fixe)

LA VIE TRANQUILLE VILCENA

Association proposant accompagnements personnalisés et transports en véhicule aménagé pour des déplacements de proximité. Pour les personnes de plus de 65 ans non imposables avant décote, le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre une participation financière.

Permanences les jeudis
de 8 h 30 à 18 h.

Espace Pierre-Souweine

70, rue de Fontenay

Astreinte (7j/7, de 17 h à 9 h) :

07 60 90 48 21

contact@lavietranquille.asso.fr
lavietranquille.asso.fr



NAVETTE CIMETIÈRE

Pour vous rendre au cimetière nouveau (296, avenue Victor-Hugo - 94120 Fontenay-sous-Bois), un bus-navette municipal gratuit circule **chaque 1^{er} mardi du mois**.

ALLER

13 h 35 : rue Victor-Basch

(devant le lycée Hector-Berlioz).

13 h 55 : mairie (Cœur de ville).

14 h : arrêt de bus Libération/Defrance
(côté rue des Sabotiers).

14 h 05 : arrêt de bus
Pasteur/Defrance.

RETOUR

Départ du cimetière vers 16 h 30.

SANTÉ

LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE GARDE : LE SAMI

Quand le cabinet médical de votre médecin est fermé en cas d'urgence (pas de renouvellement d'ordonnance), vous pouvez bénéficier, au SAMI, de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence. Celles-ci sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Paiement en chèque ou en espèces uniquement. **Certains médecins traitants effectuent des visites à domicile. Renseignez-vous auprès de votre médecin.**

Du lundi au vendredi de 20 h à minuit,
les samedis de 16 h à minuit
et les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit.
Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay

MÉDECINS À DOMICILE 94

0 825 00 15 25
(7j/7, 24 h/24, 0,15 €/min.)

MÉDIGARDE 94

01 48 89 15 15 (7j/7, 24 h/24)

SOS MÉDECINS

36 24 (7j/7, 24 h/24, 0,12 €/min.)

Retrouvez la liste des professionnels de santé de Vincennes à la fin du guide.

LES PHARMACIES DE GARDE

URGENCES

- ▶ Urgences médicales : 15
- ▶ Pompiers : 18
- ▶ Centre anti-poison :
01 40 05 48 48
- ▶ Urgences bucco-dentaires :
01 48 52 31 17
de 9 h à 13 h les dimanches
et jours fériés
- ▶ SOS dentaire :
01 43 37 51 00
dès 18 h : 01 43 36 36 00
- ▶ Hôpital d'instruction
des armées Bégin
69, avenue de Paris
94160 Saint-Mandé :
01 43 98 50 01
- ▶ Hôpital Salpêtrière
Service de stomatologie :
01 42 17 72 47
01 42 17 71 91

Les pharmaciens de Vincennes et Saint-Mandé assurent des permanences les **dimanches et jours fériés** de 9 h à 20 h. La liste des gardes est consultable sur vincennes.fr, dans *Vincennes info*, dans les panneaux administratifs de la ville, et sur les devantures de certaines pharmacies. D'autre part, les pharmacies de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde **tous les soirs après 20 h**. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

LES PLANS CANICULE ET GRAND FROID

SOINS À DOMICILE

DÉFIBRILLATEURS

Seize appareils sont installés à Vincennes :

Hôtel de ville, Cœur de ville, Espace Pierre-Souweine, le Carré, centre technique municipal, stade Léo-Lagrange, Tennis club, centre Georges-Pompidou, gymnase Georges-Serre, gymnase de l'Ouest, gymnase Paul-de-Benedetti, gymnase du Parc-du-Château, centre sportif Hector-Berlioz, Espace Sorano et gymnase du groupe scolaire Simone-Veil.

Un véhicule de la police municipale est également équipé afin d'intervenir le plus rapidement possible et dans n'importe quel lieu.

DES FORMATIONS POUR SAUVER DES VIES

Plusieurs fois par an, la ville propose des formations gratuites à l'utilisation des défibrillateurs automatiques. À ce jour, 803 Vincennois ont été formés.

Renseignements auprès du Pôle santé handicap ou sur vincennes.fr

Les informations pour vous aider à affronter les fortes chaleurs et les périodes de grand froid sont consultables dans *Vincennes info*, sur vincennes.fr ainsi qu'auprès de la ligne des seniors.

Vous pouvez vous inscrire sur le registre du **Plan canicule** au Centre communal d'action sociale (CCAS) ou sur vincennes.fr. Ce dernier est mis à jour chaque année.

CANICULE INFO SERVICE

0 800 06 66 66

(de juin à août, appel gratuit).

Pour le **Plan grand froid**, le 115 (Samu social de Paris) permet de signaler une personne en difficulté dans la rue (appel gratuit).

L'HOSPITALISATION À DOMICILE

L'hospitalisation à domicile (HAD) est une forme d'hospitalisation à temps complet au cours de laquelle les soins sont effectués au domicile de la personne par une équipe de professionnels de santé. Seul un médecin hospitalier ou un médecin traitant peut orienter une personne en HAD.

LES SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Vous pouvez contacter directement des infirmiers à domicile libéraux (voir rubrique Professionnels de santé) ou solliciter des associations spécialisées. Les assistants sociaux travaillent en partenariat avec les sociétés ou associations d'aide à domicile ou d'hospitalisation à domicile.

Le service de **soins infirmiers à domicile** (SSIAD) de la Maison de Retraite Intercommunale intervient aussi sur Vincennes.

73, rue d'Estienne-d'Orves
94120 Fontenay-sous-bois
01 49 74 71 56

LE PÔLE SANTÉ HANDICAP GÉRONTOLOGIE

ESPACE PIERRE-SOUWEINE

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
(à 17 h le vendredi).
70, rue de Fontenay
01 71 33 64 87 ou 88



PÉDICURIE

Le mercredi de 8 h 45 à 12 h 15 sur rendez-vous (service gratuit destinés aux plus de 65 ans habitant Vincennes sous conditions de ressources ou bénéficiant d'une invalidité).

GROUPE DE PAROLE DE L'ASSOCIATION ESPOIR ET VIE AVEC LE CANCER DU SEIN

Un mercredi sur deux de 14 h 30 à 17 h 30.
01 48 08 06 99

ACTIONS DE PRÉVENTION

Sensibilisation autour d'actions de prévention et des Journées de la santé (dépiages gratuits, conférences, expositions, atelier,...)

JOURNÉES DE VACCINÉES

Des journées de vaccinations gratuites sont mises en place une fois par mois, pour les vaccinations obligatoires (sauf la grippe). Retrouvez-les informations sur vincennes.fr, *Vincennes info* et le tract disponible à l'espace Pierre-Souweine.

TROUBLES DE LA MÉMOIRE

- ▶ Consultations mémoire : service gratuit de dépistage; consultations deux fois par semaine, sur rendez-vous auprès d'un psychologue (bilan et suivi).
- ▶ Ateliers de stimulation cognitive animés par un psychologue.

PERMANENCE FRANCE ALZHEIMER

2^e et 4^e mercredi du mois de 15 h à 17 h sur rendez-vous à l'Espace Pierre-Souweine (01 48 75 42 47).

FOCUS SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

- ▶ Consultations mémoire : service gratuit destiné aux plus de 60 ans (Vincennois ou dont le médecin traitant exerce à Vincennes), le dépistage des troubles de la mémoire consiste en un test d'1 heure à 1 heure 30 auprès de spécialistes psychologues.
- ▶ Les ateliers de stimulation cognitive : solution thérapeutique légère, ces ateliers permettent de répondre efficacement à la demande des personnes venant consulter, des familles de malades et des médecins. Ils remettent en confiance et dédramatisent les troubles. Animés par un psychologue, ils sont bi-mensuels et s'organisent autour de 12 séances d'1 h ou 2 heures pour 6 à 12 personnes.
- ▶ Consultation de suivi auprès du psychologue ayant fait le bilan mémoire.

LOGEMENT

VIVRE À SON DOMICILE

SOLIIA VINCENNES (ANCIENNEMENT PACT DE VINCENNES)

L'association est habilitée à instruire les demandes des Vincennois afin d'obtenir des subventions ou des prêts pour des travaux d'amélioration de l'habitat (économie d'énergie, plomb, sécurité...) et de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Elle fournit également des conseils et une assistance financière, technique et sociale.

Soliha Vincennes est un partenaire privilégié de :

- La ville (service Habitat, CCAS, aide au ravalement et prêt d'honneur).
- Le conseil départemental (APA).
- Le conseil régional.
- Les organismes financeurs (ANAH, CAF, CNAV, ASSI IDE, CNRACL, diverses caisses de retraites complémentaires...).

Il est affilié à la Fédération SOLIIHA, premier réseau national solidaires pour l'habitat. Permanences à l'Espace Pierre-Souweine, sur rendez-vous sauf les lundis et vendredis de 14 h à 17 h.

70, rue de Fontenay
Président : Robert Maccou
01 43 98 67 31
contact.vincennes@solihia.fr



LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

Afin d'optimiser votre maintien à domicile, il vous est possible de louer un déambulateur, un fauteuil roulant, des béquilles ou encore un lit tous-soins en pharmacie.

Renseignements auprès de votre pharmacien.

LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance permet d'obtenir rapidement de l'aide en cas de malaise ou de chute. À toute heure du jour ou de la nuit, un simple geste suffit : « appuyer sur le bouton de la télécommande ».

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay



VIVRE EN STRUCTURE D'ACCUEIL

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE/ ÉTABLISSEMENTS HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES (EHPA)

Dans ces établissements privés, les appartements sont à acheter ou à louer, et les différents services sont facturés sous forme de redevance mensuelle.

LES TEMPLITUDES

10 bis, avenue du Général-de-Gaulle
94300 Vincennes
01 72 87 16 71

RÉSIDENT RENON

Habilitée au titre de l'aide sociale.

36, rue Renon
94300 Vincennes
01 43 74 34 80

RÉSIDENTE AUTONOMIE LES ESSENTIELLES (OUVERTURE PRÉVUE AU 4^e TRIMESTRE 2019)

Cette résidence comprendra 66 appartements (du T1 au T3). Ces logements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite et équipés d'un système de téléassistance permettant aux résidents d'alerter le personnel en cas de problème.

6, avenue Pierre-Brossolette
residence-senior.eu/



Alenvi réinvente l'accompagnement à domicile
des personnes âgées

Contactez-nous

01 79 75 54 75



Les personnes âgées dépendantes ont besoin d'une aide à domicile profondément humaine, empathique et stimulante. À Vincennes, toute une équipe **d'auxiliaires "d'envie"** passionnés et autonomes dans leur organisation se mobilisent pour elles.



" En disant auxiliaire d'envie, on reconnaît que **ce qu'apportent les auxiliaires, c'est bien plus que du maintien à domicile** "

Tarif social – Prise en charge APA et crédit d'impôt

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

01 79 75 54 75

www.alenvi.io



LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES EHPAD

Ils proposent l'hébergement, une surveillance médicale ainsi que des soins paramédicaux.

ESPACE AUTONOMIE 1 CLIC 1

01 55 98 56 98

espace-autonomie-1@valdemarne.fr

la ligne des seniors

 0805 11 94 00

service gratuit sur mobile

ÉTABLISSEMENTS HABILITÉS AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE

MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE DE FONTENAY, MONTREUIL, VINCENNES ET SAINT-MANDÉ

Bénéficiant de 100 lits et dotée notamment d'un accueil de jour et d'une unité d'accueil spécifique Alzheimer.

01 49 74 71 00

HECTOR-MALOT

74, avenue de Stalingrad
94120 Fontenay-sous-Bois

LA DAME BLANCHE

45, avenue de la Dame-Blanche
94120 Fontenay-sous-Bois

LES MURS À PÊCHES

198-200, avenue de Rosny
93100 Montreuil

LA SEIGNEURIE

55-59, avenue
du Commandant-Mouchotte
94160 Saint-Mandé

RÉSIDENCE DE SERVICES LES ESSENTIELLES

(OUVERTURE PRÉVUE AU 4^e TRIMESTRE 2019)
ÉTABLISSEMENT HÉBERGEANT DES PERSONNES ÂGÉES (EHPA)

Cette résidence autonomie comprendra 22 logements accessibles uniquement à la location, meublés ou non. Ces logements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite et équipés d'un système de téléassistance permettant aux résidents d'alerter le personnel en cas de problème.

6, avenue Pierre-Brossolette
<http://residence-senior.eu>

ÉTABLISSEMENT NON HABITÉ AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE

LE VERGER DE VINCENNES

21 bis, avenue des Murs-du-Parc
94300 Vincennes
01 49 57 27 00

AIDES POUR VIVRE CHEZ SOI

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 43 98 66 95

la ligne des seniors

N° Vert 0805 11 94 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LES AIDES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

L'ALLOCATION MENSUELLE

Elle est versée aux plus de 65 ans. Soumise à condition de ressources, pour les personnes seules qui ont moins de 925 € et pour les couples de moins de 1250 € sur présentation de l'avis d'imposition et d'un justificatif de domicile.

LE SECOURS AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Ces secours occasionnels, attribués après rapport d'un assistant social municipal, sont constitués d'aides en numéraire et/ou de chèques d'accompagnement personnalisés (alimentation-hygiène) ou de chèques énergie. Ces aides sont cumulables entre elles et avec l'aide aux transports accompagnés.

LES AUTRES AIDES

L'ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIAL (ALS) OU AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Pour les locataires d'un logement, sous réserve des conditions de ressources. Le montant de l'allocation dépend de nombreux éléments : ressources, situation familiale, nature du logement, lieu de résidence et loyer.

COURRIER

Caisse d'allocations familiales
du Val-de-Marne
2, voie Félix-Éboué
94033 Créteil CEDEX

RENSEIGNEMENTS

0 820 25 94 10
(prix d'un appel local depuis un poste fixe), 24 h/24 7j/7 ;
un conseiller répond
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30.

Avant tout appel, munissez-vous de votre numéro d'allocataire et du courrier ou du document qui justifie votre appel.
www.caf.fr/aides-et-services/informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/les-aides-au-logement-0

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA)

Destinée aux plus de 60 ans en perte d'autonomie vivant à domicile, chez un membre de leur famille, faisant l'objet d'un accueil familial à titre onéreux chez un particulier agréé ou habitant en logement-foyer ou en petites structures (moins de 25 places) n'ayant pas à conclure de convention. Elle est versée par le Conseil départemental.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 43 98 67 35 / 37

PRESTATIONS D'AIDE À DOMICILE DES RÉGIMES OBLIGATOIRES DE RETRAITE

La plupart des régimes de base prévoient des prestations d'aide à domicile. Les dossiers sont constitués par les services d'aide à domicile et ne concernent que les personnes en situation de dépendance qualifiée GIR 5 et 6 qui rencontrent des difficultés à accomplir les actes quotidiens nécessaires à leur maintien à domicile (pour les GIR 1 à 4, voir l'allocation personnalisée à l'autonomie).

Renseignez-vous
auprès de votre caisse de retraite.



POUR LES TRANSPORTS

PRESTATIONS D'AIDE MÉNAGÈRE AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

Pour les plus de 65 ans (ou les plus de 60 ans en cas d'incapacité au travail), elle permet, sous condition de ressources, la prise en charge financière, par l'aide sociale départementale, d'heures d'aide à domicile. Le maximum d'heures mensuelles est fixé à 30 pour une personne seule et à 45 pour un couple. En cas de besoin et sur demande motivée par un certificat médical, il est possible de solliciter un nombre d'heures supérieur. Une participation financière est demandée au bénéficiaire. Allocation récupérable sur les biens du bénéficiaire. Les prestations d'aide sociale ont un caractère d'avance. Elles représentent pour la collectivité qui les paye une créance à l'encontre du bénéficiaire. Il résulte de ce système une récupération des sommes avancées lorsque cela est possible.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 43 98 67 35 / 37

LE CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)

La personne âgée peut choisir d'assumer seule son rôle d'employeur. Pour alléger les charges administratives liées à ce statut, elle peut recourir au chèque emploi service universel (CESU), qui est préfinancé et revêt la forme d'un titre de paiement (avec valeur faciale prédéterminée) pour les emplois de service. Il dispense de la rédaction d'un contrat de travail lorsque l'emploi est occasionnel et que sa durée ne dépasse pas 8 heures par semaine ou 4 semaines consécutives par an. Il doit être utilisé avec l'accord du ou des salariés. Il peut être cofinancé par un tiers : mutuelles, caisses de retraites... L'utilisation du CESU permet de bénéficier d'un crédit d'impôts égale à 50 % des dépenses effectivement supportées, dans la limite de 12 000 € par an (montant donné à titre indicatif, valable au 1^{er} avril 2018 et susceptible d'évoluer).

CENTRE NATIONAL DU CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

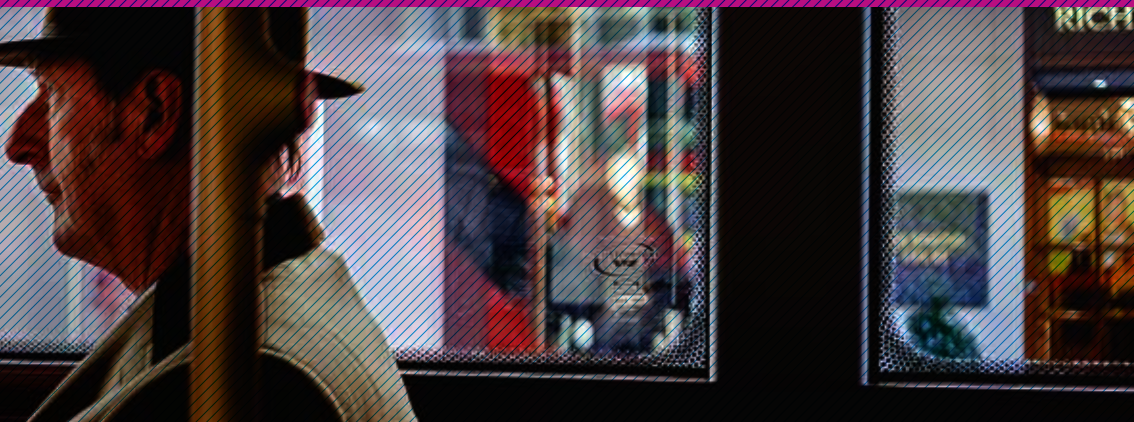
63, rue de la Montat
42961 Saint-Etienne CEDEX 9
0 820 00 23 78 (0,12 €/min.)
cesu.urssaf.fr

LES AIDES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Centre communal
d'action sociale (CCAS)
Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 43 98 66 95

L'AIDE AUX TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS

Elle est accordée, sous conditions de ressources, aux Vincennois de plus de 65 ans et/ou handicapés, non imposables sur le revenu avant décote et non assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune. Dans le cadre de la convention qui lie le Centre communal d'action sociale et l'association La Vie Tranquille, une prise en charge d'une partie des frais annuels (aide plafonnée) est proposée.



LES AUTRES AIDES

L'ALLOCATION TAXI

Cette allocation départementale permet aux plus de 60 ans ne disposant d'aucun véhicule personnel ou handicapées percevant l'allocation tierce personne, qui vivent à domicile et ne peuvent emprunter seules les transports en commun, soit de faire appel à un accompagnateur ou à un service d'accompagnement (payant), soit de recourir à un transport en taxi.

CONDITIONS D'OBTENTION

- ▶ Résider dans le Val-de-Marne depuis un an ou plus.
- ▶ Ne pas être imposable sur le revenu.
- ▶ Être âgé d'au moins 60 ans.
- ▶ Ou percevoir l'allocation tierce personne du Conseil départemental.

L'allocation taxi n'est pas cumulée avec le forfait Améthyste. Son montant forfaitaire et annuel est de 183 € (tarif en vigueur en avril 2018).

LE FORFAIT AMÉTHYSTE

Titre de transport unique permettant de voyager dans toute la région francilienne sur les réseaux SNCF, RATP et Optile. Après obtention d'un passe Navigo gratuit, demandez le forfait Améthyste au Conseil départemental (l'adresse d'envoi du dossier vous sera communiquée à ce moment).

CONDITIONS D'OBTENTION

- ▶ Retraité et imposable : carte Navigo à 50 % soit 420 € par an (tarif au 1/01/18).
Conditions : avoir 65 ans ou plus, ne pas avoir d'activité professionnelle, résider dans le Val-de-Marne depuis un an ou plus.
- ▶ Retraité et non imposable : carte Navigo à 25 % (montant donné au 1^{er} janvier 2018, susceptible d'évoluer).

Conditions : aucune activité professionnelle, résider depuis au moins un an dans le Val-de-Marne, impôts inférieurs à 61 €. Ce forfait concerne également les plus de 60 ans qui sont anciens combattants ou veuves de guerre âgées ou mères médaillées de la famille française ou orphelins de guerre ou pupilles de la Nation, ainsi que les invalides non imposables ([conditions sur valdemarne.fr](http://conditions.sur.valdemarne.fr)).

DÉMARCHES

- ▶ Procurez-vous une carte Navigo « mois ou semaine » auprès des agences commerciales RATP ou www.navigo.fr.
- ▶ Demandez le forfait Améthyste sur www.valdemarne.fr téléservice Améthyste ou rendez-vous à la station de métro Château-de-Vincennes.

L'attribution du forfait Améthyste n'est pas cumulable avec l'allocation taxi.



POUR VIVRE EN STRUCTURE D'ACCUEIL

LES AUTRES AIDES

L'AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE À L'HÉBERGEMENT

Cette prestation versée par le conseil départemental couvre les frais d'hébergement que la personne âgée ne peut pas financer. Il n'y a pas de plafond de ressources mais l'aide sociale n'intervient que lorsque les ressources du demandeur et l'aide que les personnes tenues à l'obligation alimentaire (conjoint, enfants) peuvent lui apporter sont insuffisantes.

CONDITIONS D'OBTENTION

- ▶ Être âgé d'au moins 65 ans ou de plus de 60 ans en cas d'invalidité au travail.
- ▶ Résider en France.

Allocation récupérable sur les biens du bénéficiaire. Les prestations d'aide sociale ont un caractère d'avance. Elles représentent pour la collectivité qui les paye une créance à l'encontre du bénéficiaire.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 43 98 67 35/37

LES AIDES DU CCAS

Centre communal
d'action sociale (CCAS)
Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 43 98 66 95

L'ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIAL (ALS) OU AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Pour les locataires d'un logement, sous condition de ressources. Le montant de l'allocation dépend de nombreux éléments : ressources, situation familiale, nature du logement, lieu de résidence et loyer. Si vous résidez dans une maison de retraite, un centre de long séjour ou un centre d'hébergement pour handicapés, la chambre ne doit pas être occupée par plus de deux personnes.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE

2, rue Georges-Dimitrov
94505 Champigny CEDEX
39 94 ou 0 810 259 410
(prix d'un appel local)
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 16 h 15.
Avant tout appel, munissez-vous de votre numéro d'allocataire et du courrier ou du document qui justifie votre appel.
<http://www.caf.fr/aides-et-services/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/les-aides-au-logement-0>

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA)

Elle est destinée aux plus de 60 ans en perte d'autonomie hébergés en établissement d'hébergement (maison de retraite) ou en unité de soins longue durée. Elle est versée par le conseil départemental. L'APA en établissement permet d'aider les bénéficiaires à acquitter le tarif dépendance de la structure d'accueil. En effet, dans ces établissements, la tarification est ternaire :

- ▶ Un tarif d'hébergement payé par les résidents ou pris en charge par l'aide sociale.
- ▶ Un tarif dépendance solvabilisé par l'APA pour les personnes classées en GIR 1 à 4 (le montant du tarif dépendance pour les GIR 5 et 6 reste toujours à la charge du résident).
- ▶ Un tarif soins, pris en charge par l'assurance maladie.

Montant fixé selon un barème national modulé en fonction du degré de dépendance du demandeur et son niveau de ressources. Aucun plafond de ressources n'est fixé pour décider de son attribution. En revanche, les revenus du demandeur déterminent le montant de sa participation.

CONDITIONS D'OBTENTION

- ▶ Être âgé d'au moins 60 ans.
- ▶ Résider en France de façon stable et régulière.
- ▶ Être classé dans les GIR 1 à 4 dont l'appréciation se fait sur la base de la grille nationale de dépendance AGGIR.

Pas de récupération des sommes versées sur les biens du bénéficiaire. En cas de difficultés de déplacement pour la constitution du dossier, une intervention à domicile est possible.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
01 43 98 67 35/37

ADRESSES UTILES

39 39, ALLÔ SERVICE PUBLIC

Pour obtenir une première réponse sur les formalités administratives, le logement, la santé... Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 18 h. Prix d'un appel local.

AMELI.FR

Le site de l'assurance maladie en ligne. Permanences de la Caisse primaire d'assurance maladie à l'Espace Pierre-Souweine, les vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45, sur rendez-vous au 36 46.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE

2, rue Georges-Dimitrov
94505 Champigny CEDEX
39 94 ou 0 810 259 410
(prix d'un appel local)
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 16 h 15.
caf.fr

CESU_URSSAF.FR

Site du centre national du chèque emploi service universel.

CIMETIÈRES

Ouverts du lundi au samedi de 8 h 30 à 17 h 30, et de 9 h à 17 h 30 les dimanches et jours fériés.

CIMETIÈRE ANCIEN

1, rue de Fontenay
94300 Vincennes
01 48 08 56 22

CIMETIÈRE NOUVEAU

Pour vous y rendre,
une navette a été mise en place
(consulter la rubrique Transports).

296, avenue Victor-Hugo
94120 Fontenay-sous-Bois
01 48 76 99 80

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

Direction Autonomie
Service des prestations à la personne
94054 Créteil CEDEX

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU VAL-DE-MARNE (MDPH)

7-9, voie Félix-Eboué
94046 Créteil CEDEX
01 43 99 79 00 ou 79 79
autonomie.valdemarne.fr

POUR-LES- PERSONNES-AGEES. GOUV.FR

Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches.

LOCATION DE SALLES

Plusieurs salles municipales sont ouvertes à la location :

SALLE ROBERT-LOUIS

95 personnes debout et 150 personnes en configuration repas.

SALLE MAURICE-TÉPAZ

140 personnes debout et 65 personnes en configuration repas.

Stade Léon-Bonvoisin,
route de la Pyramide.

SALLE DU DOMAINE-DU-BOIS

50 personnes debout et 25 personnes en configuration repas, animations musicales proscrites.

8 bis, avenue des Murs-du-Parc.

SALLE ANDRÉ-COSTES

40 personnes debout et 25 personnes en configuration repas, animations musicales proscrites.

47, avenue du Château prolongé.

SALLE DE L'ANIMATION DE L'ESPACE PIERRE-SOUWEINE

70, rue de Fontenay.

RENSEIGNEMENTS

Maison des associations
41-43, rue Raymond-du-Temple
01 43 98 65 71
ou 01 71 33 64 66/37 

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Liste arrêtée au 19 juin 2018.
Pour tout renseignement ou modification sur cette liste, vous pouvez prendre contact avec le pôle santé handicap à l'Espace Pierre-Souweine au 01 71 33 64 88 ou 64 87. Retrouvez la **liste exhaustive des professionnels de santé** dans le guide annuel et sur ameli.fr.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

D^R ANGELELLI DEA

(Acuponcteur)
8, avenue du Château
01 43 28 96 33

D^R ASSOULINE ALAIN

3, rue Segond
01 43 28 34 77

D^R BENHAIM MARTINE

19-21, rue de Fontenay
01 48 08 76 22

D^R BENOVICI PATRICK

3, rue du Commandant-Mowat
01 43 28 38 02

D^R BESSALEM KARIM

3, rue Segond
01 43 28 34 77

D^R CHABOT IOANA

1, rue Lamartine
01 43 74 64 80

D^R CHANTELOT ANDRÉ

(Orientation ostéopathie)
111, rue de la Jarry
01 43 74 54 20

D^R CHERRIER MICHEL

12, boulevard de la Libération
01 43 98 25 66

D^R CLOCHE-COSTEDOAT JEAN-MARIE

60, rue de Montreuil
01 43 98 02 92

D^R COULAUD PIERRE

5, rue Dohis
01 43 28 05 20

D^R DENHEZ DIDIER

32, avenue de la République
01 43 28 10 06

D^R DJEN DAVID

19, rue du Midi
01 43 28 80 33

D^R DURAND-SABATE CHRISTINE

1, rue Adolphe-Alphand
01 48 08 27 49

D^R DUREL OLIVIER

16, avenue de Paris
01 43 98 00 90

D^R FAVRE MADELEINE

1, avenue Lamartine
01 43 98 11 41

D^R GENTY-KOLASA JULIE

13, rue de Montreuil
01 43 28 84 53

D^R HOZE MICHEL

56, avenue de Paris
01 43 74 11 16

D^R HUON MICHEL

56, avenue de Paris
01 43 74 11 16

D^R KTORZA MICHÈLE

31, rue d'Estienne-d'Orves
01 43 98 37 40

D^R LASRY LAUREN

13, rue Clément-Viennot
09 83 06 06 28

D^R LECANU-GRANET JEAN-PIERRE

56, rue Defrance
01 43 28 58 68

D^R LEFEBVRE STÉPHANE

82, rue Diderot
01 70 25 71 11

D^R LESGUILLIER CATHERINE

170, avenue de Paris
01 43 65 76 27

D^R MONGIE SANDRINE

13, rue de Montreuil
01 43 65 12 55

D^R NADAUD YÉRONIQUE

13, rue de Montreuil
01 48 08 11 66

D^R NAULIN BENJAMIN

111, rue de la Jarry
01 43 74 54 20

D^R NEXON-CONSTANTY

MARIE-HÉLÈNE
5, avenue Paul-Déroulède
01 43 65 46 22

D^R NICOLAS MARIE

130, rue DeFrance
09 82 39 47 28

D^R PANTEGHINI VANESSA

16, avenue de Paris
01 43 28 08 01

D^R PARISIS PHILIPPE

3, rue Segond
01 43 28 34 77

D^R PENTIER CAMILLE

56, avenue de Paris
01 43 28 68 20

D^R POL CORINNE

51, rue Diderot
01 43 28 06 07

D^R POUCHAIN AURÉLIE

30, rue Raymond-du-Temple
01 43 28 98 00

D^R RENARD JEAN-FRANÇOIS

13, rue de Montreuil
01 43 28 06 52

D^R SAGOT PASCAL

5, rue Dohis
01 43 28 05 20

D^R STEINEBACH ALICE

30, rue Raymond-du-Temple
01 43 28 98 00

D^R TUNG CHEAK PO

(Orientation acupuncture)
95, rue de Fontenay
01 43 65 30 06
06 23 77 61 01

D^R UZAN SANDY

(Orientation acupuncture,
homéopathie)
4, allée Charles V
01 43 28 36 00

D^R ZARKA-LOSS ISABELLE

5, rue Dohis
01 43 28 05 20

INFIRMIERS**ABRIC JEAN-MICHEL ET ÉLISABETH**

19, rue du Midi
01 43 98 38 48

ASCHOUR CAROLE

130, rue DeFrance
06 27 19 85 96

BRAMI LAURENCE

30 ter, rue de la Liberté
06 60 38 02 22

CAMELOT BÉATRICE

19, rue du Midi
01 43 98 38 48
06 13 41 35 97

CARDOSO VANESSA

63, rue de Strasbourg
06 25 35 11 72

DUPEREY PATRICIA

63, rue de la Jarry
06 70 04 19 54

EL GHARBI MALIKA

16, allée Georges-Pompidou
06 73 16 16 84

FARKAS MARIE-FRANCE

30 ter, rue de la Liberté
06 74 91 06 94

FEDOR FLORISE

179, rue de Fontenay
01 43 74 34 08

GÉRAUD LAËTITIA

13 bis, rue Clément Vienot
06 75 27 29 23

GRÉGOIRE-DUPÉRET PATRICIA

63, rue de la Jarry
01 48 08 22 08
06 70 04 19 54

HOWILLER MURIEL

63, rue de la Jarry
06 70 04 19 54

IOCHEM ÉLISABETH

19, rue du Midi
01 43 98 38 48

JACQUES NATACHA

179, rue de Fontenay
01 43 74 34 08

JAMES ISABELLE

9, rue du Commandant-Mowat
01 43 74 04 40
06 52 33 00 61

JANUEL ARIS

13 bis, rue Clément Viennot
06 75 27 29 23

LACHKAR-SINJON DOMINIQUE

63, rue de la Jarry
06 70 04 19 54

LAURENT THIBAUT

13 bis, rue Clément-Viennot
06 75 27 29 23

LE MASSON LAURENCE

179, rue de Fontenay
01 43 74 34 08

LEFEUVRE ISABELLE

179, rue de Fontenay
01 48 08 50 59

LORET SOPHIE

179, rue de Fontenay
01 43 74 34 08

MELCHY OLIVIER

5, rue des Meuniers
01 43 28 89 73

MORELLE ANNE-CHARLOTTE

63, rue Strabourg
06 34 36 74 55

PICHON GILLES

13 bis, rue Clément Viennot
06 75 27 29 23

POPLIN JENNIFER

9, rue du Commandant-Mowat
01 43 74 04 40
06 52 33 00 61

THOUVENIN PASCAL

179, rue de Fontenay
01 48 08 50 59

MASSEURS / KINÉSITHÉRAPEUTES**ALCAIRE CHRISTINE**

2, rue Condé-sur-Noireau
01 43 74 31 90

AUFRESSES VINCENT

12, rue du Commandant Mowat
01 58 64 01 30

BARBIER FRANCK

2, rue Condé-sur-Noireau
01 43 74 31 90

BARRE MATTHIEU

17, rue de la Prévoyance
01 48 08 22 81

BASILIE JEAN-ÉDOUARD

7, rue Villebois-Mareuil
01 41 74 98 81

BAYOT RUDY

22, rue du Cdt Mowat
01 43 65 13 96

BENSIMHON FANNY

12, rue Georges-Huchon
01 41 93 96 84

BLANCO RAPHAËL

22, avenue du Château
01 43 28 25 98
01 43 65 08 20

BOULGAKOVA TATIANA

203, rue Diderot
01 41 74 61 84

BOUTRY ÉRIC

1, rue Segond
01 43 74 77 16

BRIANT STÉPHANE

17, rue de la Prévoyance
01 48 08 22 81

BUSSON ÉLODIE

10, avenue Aubert
01 43 28 14 66

CHASSAING OLIVIER

7, rue Raymond-du-Temple
01 48 08 52 53

CHATAIS MARC

7, rue Raymond-du-Temple
01 48 08 51 54

CHOCANO CLARA

2, rue Condé-sur-Noireau
01 43 74 31 90

CITTON-GÉRALD AUDREY

12, rue du Commandant-Mowat
01 58 64 01 30
01 41 74 66 59 (ostéopathie)

COHEN JORDAN

(Spécialiste du sport)
130, rue Deffrance
01 43 74 47 28

CORBEL THIERRY

17 bis, avenue Franklin-Roosevelt
01 43 65 82 89

CORVI SYLVIE

13, rue Villebois-Mareuil
01 48 08 75 06

DEDYK ANNE-MARIE

(soins à domicile)
7, avenue du petit parc
06 68 53 95 45

DEGROOTE AGATHE

46, avenue Aubert
01 43 65 91 45
06 22 39 36 15

DELARUE OLIVIA

130, rue Deffrance
01 43 74 47 28

DEVAUX MARIANNE

203, rue Diderot
01 41 74 61 84
06 62 04 43 09

DIOUF ADRIEN

130, rue Deffrance
01 43 74 47 28

FAILLIE BERNADETTE

28, avenue Aubert
01 43 28 82 32

FRAVALO STELLA

22, avenue du Château
01 43 28 25 98

GALAUP SYLVIE

5, rue du Commandant-Mowat
01 43 65 53 50
06 08 84 30 37

GARCIA MANCEBO SALVADOR

3, rue des Vignerons
09 67 32 20 57
06 52 61 02 73

GIGNON JEAN-LOUIS

38, avenue de la République
01 43 65 26 47

GRANTE CAROLINE

19, rue Diderot
01 43 65 40 63

HELLER JENNIFER

17, rue de la Prévoyance
01 48 08 22 81
06 20 39 06 41

IMBAULT STÉPHANE

12, rue du Commandant-Mowat
01 58 64 01 30

LAGARRIGUE VIRGINIE

12, rue Georges-Huchon
01 41 93 96 84

LALLEMAND-BOULLAND ÉMILIE

(uniquement à domicile)
16, rue de Fontenay
06 64 67 35 58

LANDRIEU GWENAËLLE

203, rue Diderot
01 41 74 61 84

LE CORRE GHISLAINE

12, rue Céline-Robert
01 43 74 19 70

LE SAVÉANT DOMINIQUE

126, avenue de Paris
01 43 98 32 27

LEBOT JANICK

1, rue Segond
01 43 74 77 16

LEYMONIE SERGE

42, rue des Laitières
01 43 28 60 13

MALLERON PHILIPPE

28, avenue Aubert
01 43 28 82 32

MASSIERE MARION

2, rue Condé sur Noireau
01 43 74 31 90

MATAS ISABELLE

28, rue Aubert
01 43 28 82 32

MEYER PIERRE

102, rue Diderot
01 43 74 71 81

MITEV PAULIN

(Spécialiste du sport)
130, rue Deffrance
01 43 74 47 28

MOSMANT CHRISTIAN

7, rue Villebois-Mareuil
01 41 74 98 81

NEUMAYER MARC

46, avenue Aubert
01 43 65 91 45

O'BRIEN ARMELLE

12, rue du Commandant-Mowat
01 58 64 01 30

OUVRY SANDIE

2, rue Adolphe-Alphand
01 43 28 66 69

PANIS EMMANUEL

10, avenue Aubert
01 43 28 14 66

PEREZ CAROLINE

3, rue des Vignerons
09 67 32 20 57
06 02 17 30 46

PESSONNIER ALAIN

12, rue du Commandant-Mowat
01 58 64 01 30

PETILLOT JULIE

17, rue de la prevoyance
01 48 08 22 57

PETIT MARC

16, avenue de Paris
01 48 75 81 14

PIERRARD STÉPHANE

110, rue de Fontenay
01 43 65 20 65

PRIGENT EMMANUEL

110, rue de Fontenay
01 43 65 20 65

SADONE JUDITH

10, avenue Aubert
01 43 28 14 66

SCHMITT ROBERT

13 - 15, avenue du Petit-Parc
01 43 65 47 14

SCHVED CAROLINE

10, avenue Aubert
01 43 28 14 66

SHERRIFF PAUL

10, rue d'Estienne-d'Orves
01 48 08 35 64

SIBONY SIDNEY

60 bis, rue de Montreuil
01 43 74 90 95

TAGAYI ÉRIC

17, rue de la prevoyance
01 48 08 22 81

UZAN ÉLIANE

22, avenue du Château
01 43 65 08 20

YENGATTA JULIE

17, rue de la prevoyance
01 48 08 22 81

WADOUX LAURENT

10, avenue Aubert
01 43 28 14 66

**OSTÉOPATHES /
CHIROPRACTEURS****AUGE YVES**

60, rue de Montreuil
01 43 74 56 72

BOCANDE GUILLAUME

5, rue de Montreuil
09 82 57 98 85
06 59 28 50 65

BON NICOLAS

44, avenue de Paris
01 43 74 33 74

BOUTAN-LAROZE CHRISTIANE

4, rue du Lieutenant-Heitz
01 43 65 08 69

CAGNOT JULIEN

21, rue Massue
01 79 11 15 37

CAILLET CHARLOTTE

40, avenue Aubert
01 48 85 30 85
06 26 32 75 85

CARMIER DELPHINE

44, avenue de Paris
01 43 74 33 74

COHEN JÉRÉMY

13 bis, rue Clément-Vienot
06 37 85 33 70

FRANCHE JULIE

4, avenue de Vorges
01 58 64 20 06

GUIOT MARTINE

32, avenue du Château
01 58 64 08 17

HAUTECOEUR MARIELLE

45, rue Massue
01 43 28 41 60

JOYELET RÉMI

14, avenue Aubert
06 12 67 92 51

LEFEBVRE JULIETTE

130, rue Defrance
01 43 74 47 28
06 59 17 96 83

MARTINVALET CINDY

7, rue Félix-Faure
01 43 74 14 11

MECHTER KARIM

4, allée Charles V
06 85 36 53 30

NAHMIA LÉA

41, avenue de la République
01 43 98 35 34

PADOIN JEAN-BAPTISTE

34, rue Victor Bach
07 84 55 64 78

POUJADE JOSÉ

6, rue Villebois-Mareuil
01 43 28 90 41

REBOURS PASCALE

10, rue Daumesnil
01 43 74 67 14
06 19 82 72 50

RODRIGUEZ YAZ MIKAËL

51, boulevard de la Libération
01 43 28 18 06
06 07 65 30 96

THOMAS ALIZÉE

37, rue de la bienfaisance
06 70 91 59 91

INDEX

A

Accompagnement	12
Aide à domicile	11, 12
Aide administrative	13
Aide ménagère	24
Aides	21-26
Albane	11
Allocation de logement social (ALS)	23
Allocation mensuelle	23
Allocation personnalisée à l'autonomie	23
Allocation taxi	25
Alzheimer	19
Améthyste	25
APA	23, 26
Assistants sociaux	07
Association Famille Services Vincennes	11
Association Présence Loisirs accompagnés	11
Association services aux particuliers	11
Association vinnenoise pour l'aide à domicile	12
Associations	11-13
Ateliers	19
AVAD	07, 12

B

Bien chez vous	12
Bricolage	09, 11, 12
Bus	16

C

Caisse d'allocations familiales	23, 27
Canicule	18
Centre communal d'action sociale (CCAS)	07
Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)	07, 22
CESU	24, 27
Chèque emploi service universel	11, 24
Cimetières	16, 27
Clubs loisirs découvertes	12, 13 15
Commissions	09
Compagnie	11-12
Conseil des seniors	09, 12, 15
Conseil départemental du Val-de-Marne	23, 25, 26, 27
Consultations	11, 17 19
Courses	09, 11

D

Défibrillateurs	18
Démarches administratives	11, 13
Département	20, 25
Dépistage	19

E

Écoute	12
Écrivain public	13
EHPA	20
EHPAD	22
Équipe Saint-Vincent de Vincennes	12

F

Forfait Améthyste	25
-------------------------	----

G

Grand froid	18
Guides	08

H

Habitat	20
Hôpital	17
Hospitalisation à domicile	18

I

Impôts	13
Infirmiers	18
Information	07, 27

J

Jardinage	09
Journal municipal	08



K

Kinésithérapeute30

L

La Vie Tranquille-Vilcena 12, 16
 Lettre du maire09
 Ligne des seniors08
 Livraison à domicile13
 Location de matériel médical20
 Location de salles27
 Logement20-23, 26
 Logement-foyer20

M

Maintien à domicile12
 Mairie07
 Maison départementale
 des personnes handicapées
 du Val-de-Marne (MDPH)27
 Maisons de retraite 20, 21
 Maltraitance08
 Matériel médical20
 Médecins généralistes28
 Mémoire19
 Ménage11

N

Navette cimetière16
 Nettoyage11
 Notaire13

O

Ordre de Malte12

P

Pédicurie19
 Personnes relais12
 Pharmacies17
 Plan canicule18
 Plan grand froid18
 Police17
 Pompiers17
 Prévention19
 Procuration électorale13
 Professionnels de santé28
 Protection juridique13

R

Registre nominatif
 pour les personnes âgées
 et handicapées isolées18
 Renon 13, 20, 22
 Repas11-13, 27
 Repassage11
 Résidences services20
 Restauration13

S

Salles27
 SAMI17
 Samu18
 Santé publique
 et gérontologie19
 Secours catholique13
 Service des Affaires sociales07
 Services
 d'aide à domicile 11-12, 18, 23-24
 Société
 de Saint-Vincent-de-Paul12
 Soins 18, 22, 26
 Soliha20
 SSIAD18
 Stimulation cognitive19

T

Taxis 16, 25
 Téléassistance20
 Templitudes20
 Toilette11-12
 Transports16, 24-25
 Travaux09

U

Urgences17

V

Vaccination19
 Verger de Vincennes22
 Vilcena 12, 16
 Vincennes info08
 Visites09, 12, 17

L'ESPACE PIERRE-SOUWEINE

VOUS ACCEUILLE
70, rue de Fontenay



VINCENNES.fr

ESPACE SOLIDARITÉ

Salle de l'animation.....	Rez-de-jardin
SAMI.....	Rez-de-jardin
Centre médico-psychologique.....	1 ^{er} étage
Service du logement.....	2 ^e étage
Direction de la vie sociale.....	2 ^e et 3 ^e étages
<i>(CCAS, affaires sociales, assistants sociaux, pôle santé)</i>	
Permanences.....	2 ^e et 3 ^e étages
<i>(CPAM, CRAMIF, APF, Crésus, ASPE, La vie Tranquille-Vilcena)</i>	
PMI - CPEF.....	5 ^e et 6 ^e étages

ASSOCIATIONS

Famille services.....	3 ^e étage
SOLIHA.....	3 ^e étage
AVAD.....	3 ^e étage
Clubs loisirs découvertes.....	3 ^e étage

ESPACE PETITE-ENFANCE

Multi-accueil du Centre.....	Rez-de-chaussée
Crèche Sarrazin.....	Rez-de-jardin

ESPACE ENTREPRISES

Multi-accueil du Centre.....	7 ^e et 8 ^e étage
------------------------------	--

Votre **audition** est trop **précieuse** pour vous en passer

Entendre c'est partager, échanger, communiquer.
Entendre c'est appréhender et comprendre
le monde extérieur.

Avec une perte auditive non corrigée, nous nous installons peu à peu dans une fuite des situations complexes (restaurant, cinéma, repas de famille...).

Cet isolement social peut mener jusqu'au repli sur soi.

Les centres AUDIAM vous proposent une offre sur mesure, qui sait s'adapter à vos besoins, à votre mode de vie et à vos attentes.

Dans une **atmosphère chaleureuse et conviviale**, Cécile FAVRE JOLLIOT et son équipe vous accompagneront au mieux tout au long de votre appareillage.

Ensemble, nous trouverons la meilleure solution équilibrant

confort, discrétion et performance.

Afin de contrôler l'efficacité de vos aides auditives et vous garantir une bonne adaptation, pendant de nombreuses années, Cécile FAVRE JOLLIOT vous propose **un suivi régulier et personnalisé** pour vous aider à retrouver un réel bien-être auditif et une vie sociale riche et épanouie.



Votre audioprothésiste à Vincennes :

Audiam

73 rue Defrance

Tél : 09 83 20 81 60

www.audiam.fr

L'art d'entendre, entendre l'art





Réseau national d'aide à domicile

AIDE AUX REPAS

GARDE DE NUIT

AIDE À L'AUTONOMIE



01 84 04 03 75

44, rue de la Prévoyance - 94300 Vincennes

www.petits-fils.com